L'Emile marin

ou histoire du mille marin contée aux petits mousses d'aujourd'hui, une présentation pseudo sérieuse, mais vraie, de l'évolution de cette mesure

L'usage en navigation a toujours été de considérer le mille marin comme l'équivalent d'une minute d'arc de l'ellipse méridienne. Cette définition entraine une longueur variable* qui dépend de la latitude et de la combinaison de deux effets opposés (dont le second est prépondérant): la variation du rayon terrestre (plus grand à l'équateur qu'aux pôles) et la variation du rayon de courbure terrestre (plus grand aux pôles qu'à l'équateur), soit 1 861,6 mètres aux pôles et 1 842,9 mètres à l'équateur. Jusqu'au milieu du vingtième siècle, ces variations étaient le plus souvent négligeables par rapport à la précision des moyens et des objectifs de la navigation astronomique (voir les écrits de RP, dans ses « mémoires d'un gaucher »).

Mais, au-delà de la seule navigation astronomique**, le mille marin a été également utilisé comme unité en typologies des espaces maritimes comme les eaux territoriales ou celles des zoos internationals***. En fonction de leur situation géographique et d'autres critères, les pays ont utilisé, différentes équivalences de la longueur du mille : la British Admiralty et le soussigné ont longtemps utilisé le *admiralty nautical mile* comme valant 6'080 pieds (1 853,184 m, le pied pour les divisions sans calculette), valeur égale à une minute de latitude au sud de l'English Chanel, alors que la Gaule utilisait une valeur proche de 1'852 mètres, valeur égale à une minute de latitude près d'Arcachon ***. Le besoin s'est rapidement fait sentir d'utiliser une valeur universelle et donc un rapport constant avec le mètre, pas vraiment le pied pour les grands bretons qui ont tenté de dire « pouce ».

En 1929, la première Conférence hydrographique internationale extraordinaire, réunie à Monaco fixe la valeur du mille marin à 1'852 mètres exactement. Les pays se sont progressivement ralliés à cette convention, p. ex. la Suisse en 1291, les États-Unis en 1954 et le Royaume-Uni en 1970 (avec réticence).

À la création du « Système international d'unités » en 1960, le BIPM déconseille l'usage du mille marin, mais, en 1982, la CMKCI et la Convention des Nations Unies sur le droit de la Mer, réunie autour d'une bouteille de rhum à Montego Bay (Jamaïque) adopte le mille marin comme unité de distance pour définir certaines typologies d'espaces maritimes (p.ex. les Eaux Territoriales, la Zone Contiguë, la Zone Economique Exclusive et le Plateau Continental (subventionné par une marque de pneumatiques italiens) Cette Convention de Montego Bay (voir navigare-necesse-est.ch) fait désormais référence dans la définition du Droit de la Mer ; accessoirement elle a aussi contribué à pérenniser l'usage du mille marin, souvent appelé en français « le nautique » pour éviter une confusion possible par les éléphants**** avec le mille terrestre, impérial ou romain.

La « lieue » représente 3 milles et ne doit pas être confondue avec le lieu, poisson délicieux, surtout avec de la sauce citron. Le capitaine Némo parcourait 20'000 lieues sous les mers sans respirer, mais Le Lieu n'est pas la capitale de la Vallée de Joux.

PAR 20-06-2020© (navigare-necesse-est.ch)

^{*} valeur qui se mesure avec un élastique, comme à la pétanque (voir petit traité de Pifométrie, document superbe à télécharger gratuitement sur le web).

^{**} mot désuet datant de l'époque du sextant et de l'arbalète de Guillaume.

^{*** «} Quand nous partîmes, nous n'étions que 1000 marins, mais quand nous arrivâmes au port nous étions plus de 1852 maîtres » le Cid, version monégasque de cette tragédie à bailler aux corneilles.

^{****}des zoos internationals sont des réserves destinées à permettre de boire du rhum sans payer des taxes. Les navires qui les sillonnent arborent des pavillons dits de complaisance.

^{*****} L'éléphant, c'est le non-marin. P. ex : il y avait beaucoup d'éléphants sur le Titanic II.